

Séance du 17 juin 2014

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC

**Objet : Accréditation de l'établissement**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la maison des services à l'étudiant de l'Université le 17 juin 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,  
Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation ;  
Vu l'avis favorable du Conseil Académique du 16 juin 2014 ;

*M. le Président donne la parole à Madame la Vice-Présidente en charge des formations qui présente le dossier d'accréditation des formations en vue de l'habilitation de l'établissement à délivrer des diplômes au nom de l'Etat, ainsi que le coût prévisionnel de ces formations. Monsieur le Vice-Président en charge des moyens et du pilotage présente également des éléments démontrant la soutenabilité de ces formations pour l'UVHC (moyens humains et financiers).*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE LE DOSSIER D'ACCREDITATION DES FORMATIONS POUR LA DUREE DU CONTRAT PLURIANNUEL 2015-2019 PRESENTE, AINSI QUE LES PRINCIPES QUI CONDUISENT A ASSURER LA SOUTENABILITE DE L'OFFRE DE FORMATION.**

DECOMPTE DES VOIX  
POUR : 21  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 3

Fait à Valenciennes, le 19 juin 2014  
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :